SION, MERCREDI 1er JUIN 1949

46me ANNÉE — No. 63

JOURNAL ET FEUILLE D'AVIS DU VALAIS
ET DE SION

ABONNEMENTS:

SUISSE: 1 an Fr. 12.50, av. Bullet. officiel Fr. 19.50
6 mois Fr. 6.75, av. Bullet. officiel Fr. 10.50
3 mois Fr. 4.—, av. Bullet. officiel Fr. 6.25
ETRANGER : 1 an Fr. 25.—. Envoi par numéro.

Joindre 20 ct. en timbres-poste à vos changements d'adresse

ORGANE DE PUBLICITÉ ET D'INFORMATIONS PARAISSANT LE LUNDI, MERCREDI ET VENDREDI

ADMINISTRATION - RÉDACTION: IMPRIMERIE GESSLER

Avenue de la Gare - Pratifori - SION - Téléphone 2 19 05 (2 15 84) - Chèques postaux IIc 1748

RÉGIE DES ANNONCES **Publicitas S.A.**

Av. de la Gare - SION - Tél. 2 12 36 - Ch. post. IIc 485

Succursales en Suisse - Correspondants à l'étranger

ANNONCES: la ligne mm. Canton 10 ct. - Suisse 13 ct.
AVIS MORTUAIRES: 16 centimes la ligne millimètre.
RÉCLAMES: Valais 22 ct., Suisse 27 ct. -

Les relations franco-suisses

Après les démonstrations d'amitié auxquelles avait donné lieu la visite de M. Schumann, l'opinion suisse avait été toute déconcertée par la rupture des négociations avec la France. Malgré des semaines de pourparlers laborieux les arrangements venant à échéance le 30 avril dernier n'avaient pas pu être renouvelés. L'accord de paiement n'avait pas été prorogé ; à partir du 1er mai le gouvernement suisse avait bloqué les paiements relatifs à l'importation en Suisse de produits français et le gouvernement français avait aussitôt réagi en suspendant la négociation du franc suisse sur le marché libre des changes.

On se trouvait donc sans réglementation des échanges franco-suisses, et beaucoup se sont demandé à quoi il fallait attribuer cette situation extraordinaire.

Les causes d'un tel échec résident forcément dans l'intransigeance d'un des partenaires à l'endroit des prétentions de l'autre, quand le désaccord n'est pas réciproque. En l'espèce, chaque partie se rejettait la faute sur l'autre, et chacune avait de bonnes raisons à avancer.

Contrairement à ce qu'on a cru généralement, ce n'est pas la situation financière qui était à proprement parler à l'origine du litige, mais bien l'accord commercial, et plus précisément, dans le cadre de celui-ci, la proportion des diverses parties composantes du volume des exportations de Suisse en France. Le total de ces exportations semblait avoir été arrêté à 276 millions de francs suisses, et la France se félicitait de sa générosité en réservant sur ce chiffre global 100 millions à des produits estimés non indispensables (textiles, horlogerie, etc.). De même, elle était d'accord d'ajouter 24 millions de francs suisses aux 30 millions attribués chaque année aux touristes français qui se rendent en Suisse.

Mais alors que l'ensemble des échanges paraissait ainsi convenu, tout fut remis en question au moment de déterminer la quote-part afférente à chaque branche exportatrice. C'est en particulier au chapitre de l'horlogerie que les choses se sont gâtées.

Nos exportateurs de montres revendiquaient un contingent égal à celui qui avait été admis par l'accord du 29 juillet 1947 dont le renouvellement était en cause, soit 25 millions. A noter que la Suisse vendait en 1938 pour 13 millions de francs suisses de montres à la France, ce qui faisait le 10,9% de la valeur totale de ses exportations vers ce pays. L'accord de 1947 avait déjà réduit cette proportion à 4,4%, qui ne serait remontée qu'à 8% environ si la revendication suisse avait été acceptée. Il faut ici songer à la réduction du volume global des exportations suisses, qui atteignaient 329 millions l'année dernière (contre 391 millions d'importations de produits français en Suisse) et qui, d'après le nouveau programme, auraient été de 276 millions seulement. Non contente d'abaisser ainsi le chiffre global de ses importations, la France entendait encore sacrifier l'horlogerie suisse en ne lui réservant plus qu'un contingent de 17 millions. Cette restriction ne relevait d'ailleurs pas exclusivement de la politique des devises, elle était sans doute dictée également par des considérations protectionnistes. On comprend en effet que le gouvernement de Paris ait été l'objet de pressions exercées par les milieux horlogers français.

Il y a lieu de préciser que, selon le plan proposé par nos négociateurs, l'industrie horlogère suisse aurait fourni déjà un appoint important à la concurrence française, puisque, sur les 25 millions demandés, près du 40% concernait la livraison d'ébauches et de fournitures, tandis que le contingent de montres et de mouvements destinés à la métropole française ne se chiffrait qu'à 11,5 millions représentant 210,000 pièces (contre plus de 300,000 avant la guerre.

Bien que les conditions helvétiques n'eussent ainsi rien eu d'excessif, les mandataires français n'avaient pu s'y rallier, ce qui, avec d'autres divergences moins caractérisées et plus faciles à aplanir, avait produit la rupture que l'on sait.

Mais l'incompatibilité est au fond celle-ci : la France en pleine reconstruction est pauvre en devises fortes : on conçoit qu'elle cherche à les utiliser pour son rééquipement d'abord (moyens de production, machines) plutôt que pour racheter des produits qu'elle estime non indispensables (montres, textiles) ou même indésirables pour le développement de sa propre industrie.

La demande pour cette seconde catégorie de produits existe néanmoins chez elle, et c'est le leit-motiv des revendications de nos exportateurs : nous ne voulons pas imposer à la France des articles dont elle n'a que faire, disaient-ils, nous désirons seulement que son gouvernement nous permette de satisfaire dans une certaine mesure les commandes de notre clientèle française.

Le libéralisme dont nous restons malgré tout imbus nous empêche d'admettre cette manipulation arbitraire qui tend à priver notre industrie de ses débouchés naturels. Nous pensons que l'Etat doit sanctionner les faits entraînés par le jeu de l'offre et de la demande, suivre en quelque sorte la volonté d'échanges de l'économie privée. Le gouvernement français entend au contraire prévenir cette volonté en lui substituant une autorité nationale qui divise les produits d'importation en biens essentiels et les admet ou les refuse selon ce critère, qui engage l'avenir économique du pays.

C'est évidemment en cela que constitue le différend qui d'ailleurs nous oppose aujourd'hui à la plupart de nos partenaires. On pourra trouver de cas en cas une solution partielle, un compromis. Mais tant qu'un véritable idéal de coopération économique internationale n'aura pas levé les barrières du dirigisme, nous nous heurterons toujours aux mêmes difficultés.

En ce qui concerne la France, il était impossible que l'amitié traditionnelle que nous entretenons avec notre grande voisine ne l'emporte à brève échéance. Bien que la divergence de principe ne soit pas près de disparaître, le problème pratique n'avait rien d'insoluble. Il ne s'agissait pas, on le répète, du montant total des exportations suisses en France, mais de leur répartition.

On reconnaîtra qu'il était inutile et même qu'il fallait aussitôt se remettre de part et d'autre à l'ouvrage pour la dénouer. Notre tourisme en particulier compte sur ses amis français.

C'est donc avec un vif soulagement qu'on vient d'apprendre qu'une nouvelle réunion des délégations française et suisse a abouti, à Bâle, à une entente dont la mise au point aura lieu ces jours-ci.

Bojen Olsommer.

DÉPUTÉS POLYGAMES

Désormais les députés israëliens toucheront une allocation pour « chacune de leurs femmes », et non pas pour une seule épouse. En effet, rien n'empêche les Israëlites que ne sont pas de rite Eskenazi d'avoir plusieurs épouses, et deux députés appartenant à des rites orientaux, dont l'un possède trois épouses et l'autre deux, se sont plaint de ce que l'allocation pour femme unique était insuffisante. Ils ont obtenu gain de cause. Ainsi le député riche de trois femmes touchera une allocation de 75 livres palestiniennes par mois, ce qui coûtera plus cher à l'Etat que les appointements d'un ministre.

RÉVEILLEZ LA BILE DE VOTRE FOIE —

et vous vous sentirez plus *dispos*

Il faut que le foie verse chaque jour un litre de bile dans l'intestin. Si cette bile arrive mal, vos aliments ne se digèrent pas. Des gaz vous gonflent, vous êtes constipé !

Les laxatifs ne sont pas toujours indiqués. Une selle forcée n'atteint pas la cause. Les PETITES PILULES CARTERS pour le FOIE facilitent le libre afflux de bile qui est nécessaire à vos intestins. Végétales, douces, elles font couler la bile. Exigez les Petites Pilules Carters pour le Foie. Toutes Pharmacies. Fr. 2.34.

LA RECONSTRUCTION DU JAPON

Le général Mac Arthur, haut commandant allié du Japon, écrit dans la revue américaine *Fortune* que le Japon a pu sérieusement développer sa production industrielle sans l'aide directe américaine. Mais, si l'on apporte un retard à l'élaboration du traité de paix avec ce pays, celui-ci sera isolé économiquement. Le général relève que cette production industrielle a augmenté de 100% en 1947 et 1948. Alors que la production allemande ne s'est accrue que de 33% et celle de l'Angleterre que de 20 %. Durant l'année fiscale qui s'est terminée le 30 juin, les exportations japonaises ont atteint 425 millions de dollars, contre 103 millions seulement en 1946. Sous l'occupation, le syndicalisme japonais a pu s'établir, de sorte qu'on peut dire la première fois dans l'histoire que la classe laborieuse n'est plus exploitée par les industriels. C'est pour cette raison que les exportateurs japonais ne pourront plus faire concurrence aux marchés étrangers par leurs prix dérisoires. L'administration américaine au Japon concentre ses efforts dans le domaine économiques. Les entreprises privées sont maintenant bien établies.

LE COMMUNISTE EISLER A ÉTÉ LIBÉRÉ

Les Américains avaient demandé l'extradition du communiste allemand Gerhardt Eisler aux Anglais. Même il vient d'être libéré à Londres par le juge Sir Dunne qui estime que le cas Eisler n'a rien à voir avec le traité d'extradition existant entre les deux pays. Il ne s'agit pas d'un délit pénal, mais politique.

Eisler, sur la photo, quitte le Tribunal accompagné de policiers. Il se rendra à Leipzig.

La „porte dorée" de la Cour d'Angleterre

La saison des présentations à la cour et les fêtes qui s'y rattachent revient avec le mois de mai. Elle se distingue cette année par un double record : celui du nombre des débutantes et celui de l'austérité. Certes, la présentation a été traditionnellement somptueuse : devant Sa Majesté et la reine, en robe gorge de pigeon, la reine Mary, en ensemble bleu pâle ; la duchesse de Gloucester, en robe couleur de pétunia, 2.300 invités étincelèrent dans les salons. Mais sur les 584 débutantes, 12 seulement ne travaillent pas pour vivre.

Déjà l'an dernier, une des jeunes misses exerçait la profession de... cuisinière à la banque d'Angleterre.

Cette fois-ci, les 572 jeunes filles de la société qui ont dû demander la permission de la journée à leur patron pour se rendre à la Cour comptent dans leur bataillon des infirmières, des interprètes, des secrétaires, bibliothécaires, professeurs et même quelques masseuses, hôtesses de l'air et pépiniéristes.

Le problème n'est d'ailleurs pas aussi grave pour elles que pour leurs parents. Car les frais d'une présentation en robe de cour, avec voile et traîne conforme aux prescriptions du maréchal du palais, dépassent de loin la mensualité moyenne de ces jeunes salariées. C'est à la maman qu'il appartient de découvrir la « petite couturière » mythique à qui l'on pourra commander une robe semblable à celles que les grandes maisons de Mayrfair cotent 600 francs suisses. Et c'est au chef de famille que revient le soin de jeter sur une feuille de papier le devis des frais accessoires qui vont des chaussures au bal d'entrée dans le monde.

Impossible de trouver une solution, sir Stafford Cripps gouvernant des fortunes privées en fonction des intérêts tout-puissants de la fortune publique.

Pour se conformer aux usages, la famille d'une débutante devrait disposer d'un budget de quatre millions de francs. Or les deux nièces de la reine, Patricia et Mary Bowes-Lyon, qui affrontent la cérémonie ensemble puisqu'elles sont jumelles, sont les premières à gagner leur vie, à l'exemple de ce neveu de Georges VI qui vient de débuter, lui, comme critique musical d'une revue travailliste. Quant aux mères, elles estiment que leur mari s'en tire à bon compte par rapport aux lancements d'avant-guerre. En 1934, les réceptions à la Cour représentaient 80 km. de soie, 40 km. de satin, 24 de velours, 10 de dentelles, 7 de franfreluches. Sans parler des fleurs et plumes et des traînes réglementaires, aujourd'hui interdites.

C'est que la débutante rêve de l'amour comme dans un conte de fée, sans compter d'ailleurs comme autrefois sur son entrée à la Cour pour trouver le mari de leur rêve. Des listes noires de prétendants indésirables, pique-assiettes ou pique-dot, sont officieusement dressées.

Depuis longtemps, les grandes ladies se plaignaient de l'intervention de l'argent dans le recrutement des débutantes. Lord Chambellan dut même sévir en 1938 : 58 débutantes avaient acheté le droit de présentation à des familles respectées mais pauvres. C'est que certaines se voient ouvrir la porte dorée. Toutes voudraient aussi bien réussir que leur amie Miss Margaret Wigham portée parmi les dix femmes les plus provocantes et les plus heureuses de l'année.

De l'autre côté de l'Atlantique, où les débuts dans le monde commencent en novembre et valent au total un chiffre d'affaires de quatre millions de dollars, les choses se présentent un peu mieux. Il y a pourtant des déboires, car miss Pamela C..., dont la performance était chiffrée par avance à 30,000 dollars, a décidé de partir pour Paris :

— De nos jours, a-t-elle dit, les fillettes sortent seules à douze ans. Il n'y a plus, pour elles, de débuts mondains.

Quant à miss John Connolly, elle a déclaré :

— Mon début, à moi, c'est le mariage. Voici mon fiancé.

IL NE TENAIT PAS A LA FORTUNE...

« Rédacteur en chef cherche à entrer en relations avec demoiselle en vue de mariage. Etat de fortune, chose secondaire. » Sur cette annonce, une domestique de 43 ans fit la connaissance d'un homme qui, dès les premières rencontres, s'informa adroitement sur les économies de la demoiselle. Cette dernière lui remit d'abord une somme de 2,180 francs, pour « acheter une invention » qu'il disait. Une nouvelle demande de 3,000 fr. fut repoussée, car la candidate au mariage s'était aperçue de la présence d'une rivale. Plainte fut déposée, et Pandore mit la main au collet du prétendant, prétendu rédacteur en chef. Il s'agit d'un commerçant qui a passé six fois déjà devant les tribunaux. Puissance de la presse : pas moins de 41 personnes du sexe avaient répondu à ladite annonce.

L'ÈRE DE LA BUREAUCRATIE

Selon le « Sunday Chronicle », de Londres, il ressort des calculs du chef du Bureau des statistiques du journal qu'en Grande-Bretagne, il n'existe pas moins, à l'heure actuelle, de 25.417 arrêtés d'urgence en vigueur.

Au gré de ma fantaisie...

La montagne traîtresse

Le chroniqueur ordinaire de ce journal — ce n'est pas moi, et je puis lui décerner librement cet éloge — l'a fort bien dit. Une petite promenade à la montagne est tout autre chose qu'une flânerie sur les rives du Zuyderzée. Les deux Hollandaises qui étaient parties de Champex pour faire une petite course à la Combe d'Orny ont eu le temps de le méditer pendant trois jours et trois nuits. On les plaint vivement de leur détresse, mais on se réjouit de ce qu'elles auront encore assez de vie pour mettre la leçon à profit.

La montagne est traîtresse comme une jolie femme — pardon, ô jolies femmes, et vous aussi qui, sans être jolies, jolies, vous croirez particulièrement visées — qui prodigue ses sourires, qui invite par ses charmes, et qui vous flanque dans le plus beau pétrin du monde. Il fait beau temps : on part. Pas besoin de prendre des vêtements, l'air est doux. Inutile de se charger de vivres, on sera de retour pour le déjeuner. Et puis, les fleurs vous sourient, les fûts élancés des sapins se dressent dans une paisible majesté, la brise les fait chanter comme des tuyaux d'orgue, tandis que le murmure des sources tisse par dessus cette basse grave une mélodie légère, un merle siffle avec impertinence et tout le chœur des oiseaux fait des vocalises émouvantes, et tout d'un coup...

Si j'avais à ma disposition les ressources sonores de la radio, je ferais ici un grand accord dissonant au possible, pour montrer que ça va mal. Très mal même. Survient un brouillard froid, qui vous glace jusqu'aux os, qui bouche toute vue, et qui fait taire tout bruit. On est dans l'ouate. C'est le moment où la jolie femme, après force câlineries commence à bouder ou à lâcher des insolences parce que son humeur a varié. Elle commence, mais quand va-t-elle finir ! Ah ! non, ma petite, je ne marche pas. Je fais marche arrière.

Facile à dire, mais on est prisonnier. On tourne en rond. On glisse sur une pierre malencontreuse. Aïe ! je me suis foulé le pied. Va chercher du secours. Oui, facile à dire, mais où ? On est coupé du monde extérieur...

La montagne est jolie, mais capricieuse et traîtresse comme une jolie femme.

Jacques TRIOLET

J. DELAVY & Cie, R. de Lausanne, **Sion**
Reliure, Encadrements, Timbres caoutchouc
Tél. 2,14,33

L'ENSEVELISSEMENT DE L'ARCHEVÊQUE DAMASKINOS

Les cérémonies funèbres de l'archevêque Damaskinos, ancien régent de la Grèce, eurent lieu en présence du roi, du gouvernement, du corps diplomatique, du clergé et de toute la population.

La dépouille de l'archevêque fut transportée sur un affût de canon depuis la cathédrale jusqu'au cimetière dans une bière ouverte.

A TRAVERS LE MONDE

LA POLICE DE PRAGUE FOUILLE LES EGLISES

On apprend de source digne le foi que la police tchèque a fouillé ces derniers jours la grande cathédrale de St-Vitus, située au cœur de la ville, dans le but découvrir une prétendue station radio d'émissions clandestines. Une autre église a été également inspectée dans tous les coins, cependant sans résultats.

Toujours selon la même source d'information, l'archevêque de Prague, Mgr Joseph Beran, a protesté au sujet de ces abus auprès du ministère de l'Intérieur.

Lorsque furent effectuées ces « razzia » dans la cathédrale en question, toutes les personnes qui priaient devant plusieurs autels furent empêchées de sortir. Les portes furent fermées et l'action d'enquête policière a duré deux heures. Le même procédé fut constaté à l'église de St-Ignace.

Il y a une semaine, l'archevêque Beran avait notamment communiqué aux prêtres catholiques de son diocèse que la conférence épiscopale n'avait pu être continuée du fait que des microphones avaient été découverts dans la salle où avaient lieu les discussions.

AU MUSÉE DE GENÈVE

La Société auxiliaire du Musée d'histoire naturelle de Genève peut célébrer le cinquantenaire de sa fondation.

Créé le 22 novembre 1899, à l'instigation de Maurice Bedot, par 56 membres fondateurs apportant un premier capital de Fr. 13,525, cette société n'a cessé de récolter des fonds pour développer soit la richesse, soit le caractère instructif de nos collections municipales. Elle possède aujourd'hui un capital d'environ Fr. 41,000, dont les intérêts joints aux cotisations annuelles des membres, servent à des achats scientifiques.

A ce jour, c'est plus de Fr. 56,000 que la Société auxiliaire a pu affecter à l'accroissement des collections. Un grand nombre parmi les plus remarquables des objets exposés provient de ses allocations : squelette rare du « Cervus megaceros » d'Irlande, l'okapi dont peu d'exemplaires figurent dans les musées du monde, la collection unique de fourmis d'Auguste Forel, le groupe de gorilles, l'antilope coudou, l'élan, la vitrine des minéraux fluorescents.

Mais cette richesse même des collections scientifiques rend indispensable la construction d'un nouveau Musée. On en parle déjà depuis 1902 ! Aujourd'hui la réalisation s'annonce et la Société auxiliaire a convié le public genevois en décembre dernier à visiter les projets exposés du récent concours.

MORT DU CARDINAL SUHARD ARCHEVÊQUE DE PARIS

Le cardinal Suhard, archevêque de Paris, est décédé.

Le secrétariat de l'archevêché de Paris vient de publier le communiqué suivant au sujet de la mort de cardinal Suhard :

L'état de santé de S. E. le cardinal Suhard, archevêque de Paris, s'est brusquement aggravé dans la nuit de dimanche au lundi 30 mai, par suite d'une défaillance cardiaque.

Le cardinal est mort à 2 h. 20. Il avait reçu les derniers sacrements en pleine connaissance ».

CHUTE D'UNE « AILE VOLANTE »

Une aile volante à réaction s'est écrasée lundi soir près de Rugby. Le pilote, qui a pu sauter en parachute, est indemne.

Seuls deux appareils de ce type existaient en Grande-Bretagne. Ils ont été construtis sur la demande du ministère des fournitures et avaient coûté 200 000 livres chacun.

LE TORCHON BRULE ENTRE BUDAPEST ET BELGRADE

La délégation yougoslave pour les réparations a été expulsée de Hongrie, apprend-on lundi à Belgrade par la publication d'une note de protestation adressée par la Yougoslavie au gouvernement hongrois.

Cette note relève que la délégation yougoslave chargée des questions touchant aux réparations a été priée le 26 mai de quitter la Hongrie dans un délai de quatre jours. « Ce fait, est-il déclaré dans la note yougoslave, constitue une violation du traité de paix ».

LONDRES ET WASHINGTON MENACENT DE PRENDRE DES MESURES CONTRE LES ETATS BALKANIQUES

La Grande-Bretagne et les Etats-Unis ont envoyé mardi des notes aux gouvernements roumain et bulgare leur faisant part de leur intention de prendre des mesures pour les contraindre à remplir leurs obligations découlant des traités de paix. Ces deux puissances ont également remis des notes correspondantes aux ambassadeurs soviétiques à Sofia, Bucarest et Budapest pour les prier de se rallier à leur décision de faire respecter les traités de paix.

CONFÉDÉRATION

— Ainsi qu'il ressort du rapport annuel de 1948 de « Radio Suisse », aucun pays de l'importance de la Suisse ne possède un réseau international de radio-communications directes aussi développé que le nôtre. La Suisse tient à pouvoir communiquer directement et instantanément avec toutes les parties du monde.

— Un journal français, l'Information industrielle et commerciale, constate que la promptitude et l'exactitude avec lesquelles sont transmises et interprétées toutes les données concernant le développement du commerce suisse sur le plan international font toujours l'étonnement des négociateurs des autres pays.

— Les recherches intensives faites par l'industrie suisse conduisent constamment à la création de nouveaux produits ou à l'amélioration de ceux qui existaient déjà. C'est ainsi que l'industrie des machines a réalisé un nouveau four à ciment avec réfrigérateur, des bascules pesant la marchandise au passage, au fur et à mesure de son écoulement, des turbines à gaz à circuit fermé, des appareils centrifuges à poussée, etc.

— Le marché indien représente un très intéressant débouché pour les produits de qualité de notre industrie.

— Le nouvel opéra d'Henrich Sutermeister, « Raskolnikoff », a remporté un magnifique succès lors des premières de Munich et d'Hambourg.

— « Golgotha », le nouvel oratorio de Frank Martin a été exécuté à Genève où il a remporté un éclatant succès.

— Le Dr L. Bendel, de l'Ecole polytechnique de l'Université de Lausanne, a été chargé de travaux par le ministère yougoslave de la construction.

— L'Université de Beyrouth a fait appel au prof. Fr. Roulet, de Bâle, pour enseigner l'anatomie pathologique en Syrie.

— Lors de la réception de parlementaires suisses à la Chambre des communes, le ministre britannique du Commonwealth, M. Noël-Baker, a déclaré que la Suisse a résisté victorieusement à toutes les pressions venant de l'extérieur comme de l'intérieur et a maintenu vivant son régime démocratique.

CURIEUX ET CRUEL DRESSAGE

La deuxième cour pénale du Tribunal cantonal de Berne a condamné à 400 francs d'amende un chasseur qui dressait son chien à coups de chevrotine. La Cour a déclaré que cette manière de faire même si elle était recommandée dans les livres de chasse allemands et français ne conduit à rien d'autre qu'à martyriser les animaux et qu'elle condamnerait à la prison tous ceux qui emploieraient ce système.

INNOVATION SUR LA LIGNE TRANS-ATLANTIQUE DE LA SWISSAIR

La Swissair a inauguré, lundi, son second service hebdomadaire à destination de New-York. Dès maintenant, en effet, les avions à croix blanche sur fond rouge franchiront régulièrement l'Atlantique, deux fois par semaine, dans chaque sens.

C'est là une innovation dont l'importance n'échappera à personne et qui témoigne de l'effort constant de la Swissair pour améliorer ses services avec l'étranger.

LES RELATIONS CULTURELLES ENTRE LA SUISSE ET L'AUTRICHE

L'assemble générale de la Socité pour le développement des relations culturelles entre l'Autriche et la Suisse s'est tenue à Zurich sous la présidence de professeur J. R. de Salis. Parmi les assistants, on remarquait MM. Carl Widlmann, ministre d'Autriche à Berne, Welter Peinsipp, chef du consulat général d'Autriche à Zurich, et le professeur Raab, attaché culturel à la Légation d'Autriche à Berne. Au cours du banquet qui a suivi, des discours ont été prononcés par le professeur de Salis, et M. Coppini, consul d'Italie à Zurich.

ASSOCIATION SUISSE DES SOUS-OFFICIERS

L'Association suisse des sous-officiers qui compte 127 sections et 17000 membres, a tenu son congrès annuel à Glaris. Elle a approuvé sous la présidence de M. Jules Faure, président central, de Lausanne, les rapports et comptes annuels, de même que les dispositions principales présentées par le comité central pour les exercices de tir en campagne, etc. Les concours de ski seront organisés en hiver 1949-50 par la section de Zweissimmen.

Les statuts de l'association ont été modifiés en ce sens que désormais le comité central sera composé de sept représentants de langue allemande, de trois de langue française et d'un de langue italienne, alors que jusqu'ici les Tessinois n'avaient droit à aucun siège au comité. Bienne a été désignée comme section organisatrice des journées suisses des sous-officiers de 1952.

CANTON DU VALAIS

SIERRE — Un moto contre deux cyclistes

M. Marius Rey, de Miège, montait à motocyclette la route de Muzot à Sierre, quand il se trouva, soudain, en présence de deux cyclistes qui survenaient en sens inverse.

Le choc fut inévitable, et, tandis que M. Rey se tirait d'affaire avec des égratignures, l'un des cyclistes, M. Célien Gaillard, fut blessé aux genoux et au thorax.

SAXON — Chez les protestants du Valais

La traditionnelle journée protestante annuelle a eu lieu à Saxon, dimanche, sous la présidence de M. le Dr A. Comtesse, de Monthey. Elle réunissait dans une ambiance très amicale environ 200 participants qui se livrèrent à des échanges de vue et entendirent des communications d'un grand intérêt.

Cette rencontre restera gravée dans le cœur des participants. Elle a contribué à renforcer les liens d'amitié qui unissent les protestants du Valais.

Le samedi après-midi avait lieu, à Saxon également, l'assemblée administrative destinée surtout à mettre au point les questions relatives à la réorganisation du groupement qui a pris nom d'« Eglise réformée évangélique du Valais ».

MARTIGNY — Accident de la circulation

Une collision s'est produite sur la route Martigny-Salvan, entre une auto, conduite par M. Léon Décaillet, demeurant à Van-d'en-Haut (Salvan) et une voiture, pilotée par M. Charles Reimann, garagiste à la Bâtiaz. Dégâts matériels aux deux véhicules.

LE PROCÈS DES FAUX AFFIDAVITS

On annonce que le procès des affidavits, dans lequel sont impliquées de nombreuses personnes, aura lieu à fin septembre devant la cour pénale fédérale, présidée par M. Rais, Elle tiendra audience soit à Lausanne, soit en Valais. M. Dubois, substitut du procureur de la Confédération, soutiendra l'accusation.

BREVET DE CAPACITE POUR PERSONNEL ENSEIGNANT

Les examens auront lieu le lundi 13 juin 1949 à partir de 8 heures à l'Ecole normale des instituteurs à Sion pour le personnel enseignant des deux sexes.

Prière de s'inscrire au Secrétariat du Département de l'Instruction publique jusqu'au 10 juin 1949.

Le chef du Département de l'Instruction Publique : **Cyr. Pitteloud.**

UN ABATTEMENT DE 10% DES TAXES CADASTRALES

Aux termes d'un arrêté, le Conseil d'Etat du Valais consent une réduction de 10 % des nouvelles taxes cadastrales qui avaient été vivement combattues, surtout dans les milieux agricoles. Le taux d'abattement sera le même pour tous les immeubles, mais il ne pourra pas descendre au-dessous de l'ancien. La décision, fort critiquée, d'appliquer les nouvelles taxes cadastrales dès l'année 1950 a été maintenue.

LES VALAISANS DIPLÔMÉS A L'UNIVERSITÉ DE LAUSANNE

Parmi les étudiants auxquels l'Université de Lausanne vient de décerner les grades, certificats et diplômes, nous trouvons les noms des étudiants valaisans qui suivent :

Licence en droit : M. Jean Carroz ; Mme Antoinette Gross-Strebel.

Licence ès sciences politiques : M. Pierre Amacker.

Licence ès sciences commerciales et économiques : M. Fernand Boson ; M. Michel Muller.

Licence ès sciences économiques et actuarielles : M. René Gaillard.

Doctorat en médecine : M. Albert Tosello.

Diplôme de chimiste : M. Gérard Défago.

Diplôme d'ingénieur-civil : M. Etienne Wolff.

——Une double votation

Le Conseil d'Etat du Valais vient de fixer au 19 juin une double votation cantonale. Le peuple aura à se prononcer à la fois sur un décret relatif à l'application de la nouvelle loi fédérale de l'A. V.S. et sur un projet relatif à l'adhésion du canton au concordat intercantonal ayant pour but d'interdire les arrangements fiscaux.

Ces problèmes d'ordre technique ne passionneront pas les masses et l'on peut, d'ores et déjà, s'attendre à une forte abstention.

LISTE DES MUSICIENS AYANT REÇU LA MÉDAILLE AU FESTIVAL DES MUSIQUES

MEMBRES D'HONNEUR (50 ans d'activité)

Gaillard Henri, Cécilia, Ardon; Curdy Alexandre, Etoile du Léman, Bouveret ; Turin Charles, La Villageoise, Muraz-Collombey; Vernay Ernest, Avenir, Saxon ; Antille Luc, Harmonie, Sion ; Buro Edouard, Harmonie, Sion ; Fiorina Charles, Harmonie, Sion.

VETERANS FEDERAUX (35 ans d'activité)

Delaloye Antoine, Cécilia, Ardon, Chabbey Jules, Echo du Rawyl, Ayent ; Gaudin Pierre, Echo du Rawyl, Ayent ; Moos Joseph-Marie, Echo du Rawyl, Ayent ; Morard Albert, Echo du Rawyl, Ayent ; Crittin Robert, La Villageoise, Chamoson ; Rieder Aimé, La Villageoisé, Chamoson ; Parvex François, Avenir, Collombey ; Donnet Marcel, La Collombeyrienne, Collombey ; Morard Jules, L'Indépendante, Charrat ;Meunier André, La Villageoise, Dorénaz ; Gay Aristide, Union Instrumentale, Leytron ; Buchard Emile, Persévérance, Leytron ; Desfayes Gabriel, Persévérance, Leytron ; Gertschen Oscar, Belalp, Naters ; Arlettaz Jules, Echo d'Orny, Orsières ; Fumeaux Albert, La Lyre, Saillon ; Thure Ernest, La Lyre, Saillon; Mathier Joseph, Harmonie, Salquenen ; Delasoie Luc, La Stéphania, Sembrancher ; Hagen Marius, La Stéphania, Sembrancher ; Ribordy Cyrille, La Stéphania, Sembrancher ; Taramarcaz Paul, La Stéphania, Sembrancher ; Berclaz Félix, La Gérondine, Sierre ; Fiorina Joseph, Harmonie, Sion ; de Torrenté Flavien, Harmonie, Sion ; Bregy Théophile, Musikgesellschaft, Steg ; Brenner Adolphe, Musikgesellschaft, Gampel ; Bittel Emile, Vispe, Viège ; Muller Leander, Vispe, Viège ; Studer Alfons, Vispe, Viège ; Ruppen Alfred, Vispe, Viège ; Bellon Georges, L'Espérance, Vionnaz ; Fracheboud Julien, L'Espérance, Vionnaz ; Fracheboud Francis, L'Espérance, Vionnaz ; Cornut Léon, La Vouvryenne, Vouvry ; Ecœur Emile, Echo de la Vallée, Val d'Illiez ; Dély Julien, Agaunoise, St-Maurice ; Julen Raymond, Musikgesellschaft, Zermatt.

VETERANS CANTONAUX (25 ans d'activité)

Germanier Paul, Helvétia, Ardon ; Penon Charlot, Helvétia, Ardon ; Bitschnau Jules, La Laurentia, Bramois ; Favre Marin, Avenir, Chamoson ; Giroud Gaston, Avenir, Chamoson ; Taccoz Alfred, La Villageoise, Chamoson ; Chapelay Théophile, Echo de la Montagne, Champéry ; Rouiller Ernest, Echo de la Montagne, Champéry; Antonin Marius, L'Indépendante, Charrat ; Bonvin Narcisse, Cécilia, Chermignon ; Borgeat Hubert, Cécilia, Chermignon ; Rey Firmin, Cécilia, Chermignon ; Berrut Joseph, Avenir, Collombey ; Cottet Alexis, Avenir, Collombey ; Chervaz Charles, La Collombeyrienne, Collombey ; Berrini Jean-Marie, La Collombeyrienne, Collombey ; Gay Joseph, La Collongienne, Collonges ; Cerchierrini Hermann, La Villageoise, Dorénaz ; Lugon Victor, La Villageoise, Dorénaz; Bregy Camille, La Lonza, Gampel ; Rotzer Johann, La Lonza, Gampel ; Nanzer Arnold, Glishorn, Glis ; Leiggener Christian, Harmonie, Martigny-Ville ; Ninghetto Laurent, Harmonie, Martigny-Ville ; Terrettaz Robert, Harmonie, Martigny-Ville ; Guerraty Camille, La Lyre Montheysanne, Monthey ; Mudry Emile, La Lyre Montheysanne, Monthey; Galetti Adrien, La Lyre Montheysanne, Monthey ; De Lavallaz Pierre, Harmonie, Monthey ; Bridy Maurice, Union instrumentale, Leytron ; Roh Luc, Union instrumentale, Leytron ; Rossier Ulrich, La Persévérance, Leytron ; Fraisier Lucien, L'Abeille, Riddes ; Gaillard Philippe, L'Abeille, Riddes ; Pelfini René, L'Abeille, Riddes ; Bétrisey Hercule, La Léonardine, St-Léonard ; Morand Félix, La Léonardine, St-Léonard ; Zanher Karl, La Saltina, Brigue ; Walther Oscar, La Saltina, Brigue ; Bruchez Maurice, Avenir, Saxon ; Gaillard Edouard, Avenir, Saxon ; Perrier Carlo, Avenir, Saxon ; Duc Edouard, Harmonie, Sion ; Gianadda Jean, Harmonie, Sion ; Passerini Joseph, Harmonie, Sion ; Rappaz Raphy, Harmonie, Sion ; Udriot Gustave, Harmonie, Sion ; Widmann Charly, Harmonie, Sion ; Summermatter Albert, Musikgesellschaft, Stalden ; Blanc Séraphin, Echo du Rawyl, Ayent ; Chabbey Emile, Echo du Rawyl, Ayent ; Constantin Romain, Echo du Rawyl, Ayent ; Travelletti Charles, Echo du Rawyl, Ayent ; Bagnoud Pierre, Ancienne Cécilia, Chermignon; Martenet Joseph, Echo de Morgins, Troistorrents ; Roh Charles, La Stéphania, Granges ; Gallay Constant, Echo de Châtillon, Massongex ; Gollut Francis, Echo de Châtillon, Massongex; Gollut Jean, Echo de Châtillon, Massongex ; Roserens Francis, Echo de Châtillon, Massongex ; Bussien César, Echo du Grammont, Les Evouettes ; Clerc Charles, Echo du Grammont, Les Evouettes ; Mudry François, Edelweiss, Euphrème, Echo de la Vallée, Val d'Illiez ; Gay-Lens ; Emery Antoine, Edelweiss, Lens ; Marclay Balmaz Sylvain, Echo du Trient, Vernayaz ; Darbellay Maurice, Echo du Trient, Vernayaz ; Randazzo Camille, Echo du Trient, Vernayaz ; Vairoli Ernest, Echo du Trient, Vernayaz ; Gauye Henri, Aurore, Vex ; Rudaz Flavien, Aurore, Vex ; Rudaz Elie, Aurore, Vex ; Rudaz Olivier, Aurore, Vex ; Rudaz William Aurore, Vex ; Rudaz Emmanuel, Aurore, Vex ; Rudaz Léon, Aurore, Vex ; Rudaz Marc, Aurore, Vex ; Rudaz Bruno, Aurore, Vex ; Rudaz Camille, Aurore, Vex ; Rudaz François, Aurore, Vex ; Rudaz Simon, Aurore, Vex ; Udrisard Jules, Aurore, Vex.

TOURING-CLUB SUISSE, SECTION VALAIS

Programme de la course d'été, du 29 juin au 3 juillet 1949.

1er jour, *29 juin :* Lieu de rassemblement : Chamonix, à 8 h. 30. Martigny-Chamonix : 33 km. Temps pour la montée : 1 h 30. Douane 30 min. Tenir documents douaniers prêts pour ne pas perdre de temps à la douane. Chamonix-Chambéry, par Le Fayet-St-Gervais-Megèves-Albertville-Chambéry- Les Echelles-Voiron-Moirans-Romans-Valence. Etape Chamonix à Valence : 123 km. Durée du parcours : 2 h. 30 environ. Dîner dans la région Moirans-Valence. Restaurants signalés à Moirans : hôtel Beau-Séjour ; à Valence : Rest. Glacier, 16 bd Bancel, Café de Paris, 13, bd M. Clerc.

La course étant libre jusqu'à Orange, les participants dînent à leur convenance en pique-niquant ou en mangeant dans un restaurant de leur choix. De Valence à Orange, par Montélimar, il y a 96 km. Le temps du parcours présumé est donc de 1 h. 30.

Le rendez-vous de tous les participants à Orange est fixé à 5 h. précises, (17 h.) Passage à Châteauneuf du Pape, où une dégustation aura lieu dans une cave du pays. Ensuite départ pour Avignon, où l'arrivée aura lieu à 19 h. 30. Prise des logements et souper dans les hôtels désignés.

2me jour, *30 juin:* Départ d'Avignon pour Marseille à 9 heures, par Remoulins-Nîmes-Arles-Les Beaux-Salon-Marseille. La course est libre jusqu'à Marseille. Les participants peuvent visiter comme il leur convient les localités les plus intéressantes, telle que Nîmes, Arles, sans oublier Les Beaux, célèbre par les « Santons de Noël » diffusés chaque année à Noël par la Radio-diffusion française. Le dîner peut être pris dans un restaurant de la région ou au moyen du pique-nique. On signale un excellent restaurant à Les Beaux, c'est le restaurant Baumanière.

Rendez-vous à Marseille à 16 h. 30, à la Place de la Bourse, près de la Cannebière. prise des logements. A 17 h. 30, départ de la Place de la Bourse pour la visite de Marseille en autocar.

3me jour, *1er juillet :* Journée libre à Marseille.

4me jour, *2 juillet :* 8 heures précises, rendez-vous pour le départ à la Place de la Bourse. Itinéraire : Marseille-Aix-en-Provence-Orange-Montélimar-Valence-Lyon : 326 km. La course est également libre jusqu'à Lyon. Chaque participant dîne comme il lui convient. On signale sur le parcours un excellent restaurant à Valence, le restaurant PIC. Arrivée présumée à Lyon à 16 heures pour la prise des logements. Rendez-vous au Royal-Hôtel, Place Bellecour. Le souper du 4me jour a lieu selon l'appétit et les goûts des participants. On signale à Lyon les bons restaurants suivants : 1re classe : Molière, La Mère Brasier, Le Francotte, Mère Fillioux. IIme classe : Sandron, Vignard, ou Chez Juliette.

5me jour, *3 juillet :* Départ de Lyon (Pl. Bellecour) à 10 h., pour le retour par Nantua-Bellegarde-St-Julien-Thonon-Evian-St-Gingolph. Dîner libre. Pour le souper, il sera donné des indications le matin au départ de Lyon.

Prix de la course et inscriptions. — Fr. 40.— donnant droit, le premier jour, à Avignon, au souper, au logement et au petit déjeuner; le 2e jour, à Marseille, au souper, au logement et au petit déjeuner; le 3e jour, à Marseille, au logement et au petit déjeuner; le 4e jour, à Lyon, au logement et au petit déjeuner.

La date pour s'inscrire va jusqu'au 11 juin 1949. Les inscriptions doivent être faites auprès de l'Office du T. C. S. (Caisse d'Epargne du Valais, Sion).

LA XIIIme FOIRE AUX VINS VAUDOIS

(Corr.) Vevey était en fête. Fête des vignerons? En miniature, oui ! Car la ville était pavoisée, un grand cortège a parcouru les rues. Il y avait une trentaine de chars, des vignerons, vigneronnes, tout un pressoir, et la mise en bouteilles des vins, un carnotzet et... vive le vin. Voilà de la bonne propagande pour le vin, qui ne s'écoule plus ! Mais il y avait aussi dans le cortège l'industrie de Vevey : Nestlé avec ses chocolats au lait, son troupeau de vaches noires et blanches qui fournissent le lait pour le chocolat, des armaillis. Puis suivaient le groupe de sport, l'immense chapeau vaudois, les chars des boulangers, des cafetiers, le club équestre de Villeneuve, le groupe du Valais, pays vinicole comme le canton de Vaud ; quatre corps de musique conduisaient les quatre parties de ce long cortège, le plus grand depuis la Fête des Vignerons en 1927.

Et pourquoi ce cortège ? Pour l'ouverture de la XIIIme foire des vins vaudois. Le « marché couvert » a été transformé en jardin ombragé ; il y a un podium pour la musique, et il y a environ 30 stands et un carnotzet où on déguste les vins de tout le canton de Vaud. Et il y en a de ces crûs... On y voit galement un stand pour le vin sans alcool, et un stand pour les engins et les produits insecticides. Bref : tout pour la vigne !

Cette exposition-dégustation (avec concours pour les dégustateurs !) se fermera le 6 juin. Au grand banquet d'ouverture était aussi présent M. Michaud, président de la Fédération romande des Vignerons, à Sion. Espérons que le goût de boire du vin blanc reprenne en Suisse Allemande, afin que la crise actuelle cesse. Cette Foire aux vins y contribura certainement. **E. S.**

LES NOUVELLES AUTOMOTRICES RAPIDES DES CHEMINS DE FER DE L'OBERLAND BERNOIS

Ces chemins de fer, qui relient Interlaken Ost à Lauterbrunnen et Grindelwald, facilitent l'accès des stations climatiques et lignes de montagne de la région de la Jungfrau. Leur équipement technique vient d'être modernisé. Après une réfection totale de la conduite électrique et un réglage partiel de la voie, on va les doter prochainement de trois automotrices qui permettront de bien diminuer la durée du trajet. Construites dans les ateliers de la Fabrique suisse de wagons, à Winterthour et de la S. A. Brown, Bovery & Cie, à Baden, ces automotrices, longues de 17 m., ont 48 places de IIIe et IIe classe et un compartiment à bagages. Quatre moteurs couplés en série développent une puissance-horaire de 860 CV. La vitesse est de 70 kmh sur les sections à adhérence, et de 35 kmh sur les sections à crémaillère (19 à 28 kmh. à la descente selon les pentes). Cinq freins différents, dont deux électriques et trois mécaniques, donnent une sécurité complète. Les nouvelles automotrices seront mises à l'essai pendant la période de l'horaire d'été, établi en tenant compte des anciens temps de parcours et qui pourra ensuite être modifié. Déjà les premières courses font constater que la durée du trajet peut être réduite de 10 minutes entre Interlaken et Lauterbrunnen, et de 15 minutes entre Interlaken et Grindelwald.

CONGRES DE LA FEDERATION DES CLUBS ANGLO-SUISSES

La Fédération des clubs Anglo-suisses, qui groupe des sections de toutes les régions de notre pays, dont une du Valais, se réunira en congrès annuel à Montreux les 11 et 12 juin prochains. Toutes les personnes que cette manifestation intéresserait peuvent demander des renseignements — comme aussi sur l'organisation et le but des clubs Anglo-Suisses — à M. le Dr Alex. Theler, Président du club « Anglo-Swiss Valais » Directeur de l'Institut de Commerce de Sion.

UN SECRET

Tout le monde sait que Fleurs des Champs, de Montana prépare une tombola et fête de charité pour le **29 juin.** Mais ce qu'on ne sait pas — et ce qu'il faut savoir — c'est l'accueil reçu à nos demandes.

On dit du Valais : peuple rude..., dur..., austère... Il y a, c'est possible, une part de vérité dans ces remarques. Ce n'est que la petite part, la toute petite part de vérité, l'ombre nécessaire pour mieux faire apprécier, telle la vie que le sol exige du peuple valaisan.

Regardons-y de près pour découvrir son vrai visage. On ne découvre le Valaisan que si l'on sait regarder sous l'écorce. Sous l'écorce il y a le cœur tendre, généreux, d'une sensibilité virile. Sous l'écorce il y a le cœur discret et réservé : il n'étale pas ce qu'il fait et le cache plutôt avec une certaine pudeur. Il n'aime pas laisser découvrir son âme. Il le cache aussi souvent parce que son offrande lui paraît trop petite. Il ne se doute pas que c'est la plus admirable. N'est-elle point celle de la paire de tourterelles, celle de la Vierge Marie de Dieu, la plus belle parce que celle du cœur.

C'est tout cela le beau secret que nous fit découvrir l'appel à l'aide pour notre tombola.

La vente des billets se fait activement grâce à des « vendeurs » dévoués. Aucun de ceux à qui nous avons demandé ce service ennuyeux ne l'a refusé. Tous ont accepté de grand cœur de se faire « vendeur » pour nos petits malades. A chacun nous disons ici notre merci tout particulier. Que la joie donnée aux enfants par ce « métier » ingrat leur soit donnée en retour.

N'oublions pas les acheteurs. Le dévouement des premiers ne servirait à rien s'il ne trouvait pas de réponse. Elle fut magnifique ! A eux aussi toute notre reconnaissance.

Que tous ceux qui aiment nos petits malades continuent à nous aider. La charité seule connaît le vrai geste du don.

Aidez-nous à donner à nos petits malades le nécessaire, l'utile et l'agréable. Aidez-nous à donner la joie nécessaire à l'épanouissement, à l'éducation des grands cœurs, puisque la joie — la vraie — est génératrice de toutes les vertus.

Ici notre but est double : santé du corps et éducation du cœur. Le strict nécessaire nous est assuré. Mais ce que nous désirons et le but de cette fête, c'est d'avoir plus de possibilités — de grandes possibilités — de donner à nos enfants le « superflu nécessaire » qui doit rendre fructifiant et beau leur séjour de malade.

Que chacun verse son obole — petite ou grande — une seule chose importe : qu'elle vienne du cœur.

Nous rappelons le No du compte de chèques de la Tombola II c 3157, pour ceux qui voudraient verser le montant de la vente des billets et pour ceux qui, n'ayant pas l'occasion d'acheter des billets, voudraient bien nous aider à atteindre notre but.

Merci à tous et sachez surtout que nous avons bien compris le secret.

CHRONIQUE AGRICOLE

FRAISIERES

La Station cantonale d'Entomologie communique:

Beaucoup d'agriculteurs nous demandent ces jours-ci s'ils peuvent encore traiter leur fraisière **avant la récolte** au moyen d'un des deux nouveaux produits à base d'esters phosphoriques soit, l'Etilon ou le B 404 (Folidol).

Nous avisons tous les agriculteurs qu'ils ne **doivent pas utiliser ces produits 4 semaines avant la ceuillette des fruits de toute espèce** car les produits chimiques cités plus haut sont toxiques pour l'homme et les animaux.

Si vraiment les attaques de l'araignée rouge se font par trop sentir seuls les produits à base de roténone peuvent être appliqués à la dose prescrite par les fabricants.

CHRONIQUE SEDUNOISE

NECROLOGIE

† M. Joseph Filippini

Alors qu'il se trouvait sur un chantier, M. Joseph Filippini, pris de malaise, rentra chez lui pour se soigner. Dans la soirée, il succomba à la suite d'une hémorragie cérébrale.

M. Joseph Filippini, âgé de 69 ans, était venu à Sion en 1896 puis collabora en qualité de chef de chantier pendant 25 ans à l'entreprise générale de son frère, M. Jean Filippini. C'était un excellent maçon, grand travailleur, d'un caractère agréable, très jovial et de fort bonne compagnie.

Il était président de la Colonie italienne, après en avoir été un des membres fondateurs. Il fit son devoir de patriote lors de la guerre de 14-18 sur le front italien. De retour, il reprit sa place dans la même entreprise et lui donna le meilleur de ses forces et de ses qualités.

Pour tous ses compatriotes il fut dévoué en toutes occasions, lors de la Befa spécialement, et, en des moments plus pénibles, il savait trouver les paroles de réconfort qui aident à supporter un deuil. C'était un conseiller pour la jeunesse italienne qui trouva toujours en lui un véritable ami.

A sa veuve, Mme Célestine Filippini, à sa fille, à son frère, M. Jean Filippini, ainsi qu'à toute la famille en deuil, nous présentons l'hommage de nos sincères condoléances.

L'HARMONIE MUNICIPALE A ARDON

Dimanche dernier, l'Harmonie municipale a pris part à la Fête cantonale des musiques valaisannes, à Ardon. Jouant durant l'office divin, en plein air, elle fit grande impression par son interprétation du « Largo » de Haendel et de l'« Intermezzo » de l'« Arlésienne » de Bizet.

†

Madame Veuve Joseph **Filippini-Guidetti,** à Sion ;

Madame et Monsieur Joseph **Nichini-Filippini** et leur fille Anne-Françoise, à Sion ;

Monsieur Pierre **Filiberti-Filippini** et ses enfants, en Italie, Suisse, France ;

Monsieur et Madame Pierre **Filippini** et leurs enfants, à Gozzano (Italie), et Sion ;

Monsieur et Madame Pascal **Filippini** et leur fils, à Gozzano (Italie) ;

Madame et Monsieur Barthélémy **Gattoni-Filippini** et leur fils, à Sion ;

Monsieur et Madame Jean **Filippini** et leurs enfants, à Sion ;

Monsieur et Madame Ricardo **Guidetti,** à Gozzano (Italie) ;

Madame Veuve Jacques **Guidetti** et ses enfants, à Gozzano ;

Monsieur et Madame Paul **Guidetti** et leur fille, à Saint-Claude (France) ;

Monsieur et Madame Joseph **Guidetti** et leurs enfants, à Gozzano ;

ainsi que les familles parentes et alliées, ont la douleur de faire part de la perte cruelle qu'ils viennent d'éprouver en la personne de

MONSIEUR

Joseph FILIPPINI

Chef de chantier

leur cher époux, père, beau-père, grand-père, frère, beau-frère, oncle et cousin, décédé à Sion, à l'âge de 69 ans, muni des secours de la religion.

L'ensevelissement aura lieu à Sion le jeudi 2 juin, à 10 heures. Départ : Place du Midi.

Priez pour lui.

†

LA COLONIA ITALIANA DI SION

ha il profonde dolore di comunicare ai connazionali il decesso del signor

Giuseppe FILIPPINI

Presidente della Colonia

e socio devoto delle sue opere di bene.

Per i funerali consultare l'avviso di famiglia.

Le soir, elle clôtura le grand concert des 38 sociétés participantes par l'exécution magistrale du poème symphonique « Le Chasseur maudit », de César Franck, qui lui valut les plus beaux éloges et de chaleureux applaudissements.

Sous la direction du chef éminent, M. Pierre Santandréa, l'« Harmonie » est en très grand progrès, et nul doute que le succès ne vienne couronner les deux concerts qu'elle prépare pour Paris et Versailles, concerts fixés au 2 et 3 juillet prochain.

A la fête cantonale d'Ardon, plusieurs de ses membres ont été à l'honneur :

MM. Luc Antille, Edouard Bure et Charles Fiorina ont été proclamés membres d'honneur de l'Association cantonale des musiques valaisannes et ont reçu un plateau-souvenir dédicacé, pour 50 ans d'activité musicale.

MM. Joseph Fiorina et Flavien de Torrenté ont reçu la médaille de vétéran fédéral, après 35 ans d'activité, et MM. Edouard Duc, Jean Gianadda, Joseph Passerini, Raphaël Rappaz, Gustave Udriot et Charly Widmann la médaille de vétéran cantonal, après 25 ans d'activité.

Nos vives félicitations.

LE MAENNERCHOR A LUGANO

C'est au nombre d'une centaine de personne, choraliens et accompagnants que sont allés au pied du Monte Bré et du San Salvator, samedi et dimanche les membres du Maennerchor de Sion.

Ils ont joui d'un temps idéal tout au long du voyage qui eut lieu par flèche rouge. Après avoir franchi le Loetchberg, suivi le lac des Quatre-Cantons, traversé le Gotthard ils arrivèrent à 15 h. déjà à Lugano pour se retrouver quelques instants plus tard en virée sur le lac où ils abordèrent successivement à Caprino, à Morcote, à Gandria, etc. jusque tard dans la nuit, quand les lumières de Campione s'allumèrent en face comme un mystérieux appel qui ne fut point écouté car Lugano suffisait par son charme à retenir sur les quais et ailleurs ceux qui ne se lassèrent point de contempler la riviéra tessinoise.

Dimanche matin, le départ eut lieu vers 10 h. pour rejoindre Lucerne où le lunch fut servi au Buffet de gare de 1re classe.

L'après-midi tout un chacun put se promener en la ville comme il lui plût, au hasard, jusque vers 17 h., heure à laquelle la flèche rouge reprit son monde pour le ramener à Sion, non sans leur avoir permis, à Berne, de faire un pas de course, jusqu'à la fosse aux ours, où les attendaient les « mutzes » tout joyeux de cette visite. Puis ce fut la rentrée avec des souvenirs en masse, le retour au foyer après une belle course tout entière faite de bonne humeur, de gaîté, de chansons et d'amitié.

M. Demierre, fut un chef de course adroit et dévoué auquel vont les remerciements des participants, qui, eux, pensent déjà à la sortie de l'an prochain !

Vins de table
de 1er choix, garantis authentiques (provenance Algérie, Italie, Espagne) en litres scellés et fûts dès 50 lit.
Tél. 2 11 77 DIVA S. A., Sion

ON A CURÉ LE BISSE DES MAYENS...

On a procédé, ces jours derniers, au curetage du bisse des Mayens de Sion. Celui-ci coule à nouveau joyeusement, propre et clair, à travers la résidence d'été des Sédunois.

Mais pourquoi — et cela gâte tout — laisser le matériau sorti du bisse, entreposé sur le chemin ?

Il semble que la Société de Développement néglige quelque peu la station depuis quelques années.

A L'EGLISE DES CAPUCINS

Nous rappelons aux tertiaires et aux amis de S. François que la retraite franciscaine, prêchée par le R. P. Pascal Riwalsky, commencera ce soir à 20 h. 15. Nous les prions d'y venir nombreux.

Pendant les trois derniers jours de la semaine, le T. S. Sacrement restera exposé à l'occasion des Quarante Heures.

AVEC NOS SAMARITAINS

Dimanche 29 mai au local des Samaritains eut lieu un cours de répétition pour moniteurs Samaritains, plusieurs sections y participèrent, telles que Genève, Chernex, Bex, ainsi que les sections valaisannes Romandes.

Le cours débuta à 10 h. par une allocution de M. Hunziger secrétaire général de l'Alliance qui en quelques mots souhaita la bienvenue aux participants. M. le Dr Ed. Sierro dans un conférence sur la respiration artificielle, intéressa vivement l'auditoire. M. R. Inaebnit, président de la section organisa la réception des participants et leur donna rendez-vous à l'Hôtel du Midi, ou le dîner fort bien servi fut apprécié de tous.

La pratique fut dirigée en main de maître par l'infatigable instructeur M. Emile Grieder de la Section d'Yverdon. Tous les participants quittèrent notre capitale après s'être enrichis de nouvelles connaissances sur la respiration artificielle.

Un participant.

Commune de Sion

Avis officiels

PROMENADE SCOLAIRE

La promenade scolaire aura lieu **mercredi le 8 juin.** Départ à 7 h. et retour à 20 h. 45. But : Tour du haut lac par Villeneuve-Montreux-Ouchy-Rolle, et rive française avec arrêts à Thonon et Evian. Dîner sur le bateau. Les grandes personnes qui voudraient se joindre aux écoliers sont priées de s'inscrire auprès des directions des écoles jusqu'à lundi à midi au plus tard, en versant la somme de Fr. 11.—. Un passeport, même périmé de 4 ans, donne droit au passage de la frontière sans autre formalité. Faute de passeport, les accompagnants devront se munir d'une pièce de légitimation et s'annoncer pour bénéficier du laisser-passer collectif. Finance Fr. 1.—.

L'administration décline toute responsabilité quant aux erreurs d'interprétation qui pourraient se glisser dans les annonces transmises par téléphone.
L'Administration.

Les Sports

FOOTBALL

Un gala de football à Martigny

On ne peut véritablement désigner autrement le magnifique programme sportif qui se déroulera dimanche prochain 5 juin au Parc des Sport de Martigny. En effet, pour encadrer dignement la première finale romande de 2e ligue Martigny-La Tour, l'ACVF a fixé, en ouverture à cette rencontre, le match de juniors Martigny-Sion comptant pour le titre de champion en « suisse ».

Après le choc si attendu entre Boëlands et Martignerains, dont le vainqueur pourrait bien se trouver en catégorie supérieure l'automne prochain, les spectateurs pourront encore assister à la finale cantonale St-Maurice-Chalais. Ni plus, ni moins !

Le grand événement que constituera à elle seule la rencontre Martigny-La Tour sera donc complété de si heureuse façon que le Valais sportif entier se donnera rendez-vous à Martigny le 5 juin. Ne serait-ce que pour mettre fin en beauté à une saison 1948-49 des mieux réussies... Dt.

La menthe Blackmint désaltère

Dans nos Sociétés...

Société philatlique — Assemblée mensuelle jeudi 2 juin à 20 h. 30.

Section des Samaritains — Vendredi 3 juin à 20 h. 30 au local de l'ancien hôpital, exercice et préparation des postes de secours : rallye et Jubilé du 12 juin prochain. Membres actifs, présence indispensable.

Classe 1906 — Assemblée générale, demain jeudi à 21 h., au Café de la Glacière. Etant donné l'importance de l'ordre du jour, nous comptons sur la présence de tous les contemporains. Les contemporains qui ne font pas encore partie de la classe sont cordialement invités. *Le Comité.*

Moto-Club. — Vendredi 3 juin, dès 8 h. 15, stamm au Café de Lausanne. Présence indispensable.

Chœur mixte de la Cathédrale. — Jeudi 2 juin, à 10 h., le Chœur chante la messe d'enterrement de M. Joseph Filippini; à 20 h., Heure Sainte à la cathédrale; à 21 h., répétition générale au local.

C.S.F.A. — Ce soir mercredi, assemblée ordinaire à 20 h. 30, Hôtel de la Planta. Course des Sections Valaisannes à Gondo-Iselle, le 12 juin. Inscriptions et renseignements chez Mlles Muller, rue de Conthey.

Pour vos Banquets et Noces :
HOTEL DU MIDI — SION
Spécialité : Escalope Cordon bleu ! — Vins 1er choix. H. Schupbach, Chef de cuisine

POUR LES BAPTÊMES ET LES FÊTES...
les délicieux desserts :
DIPLOMATES
EUGENIES
VACHERINS
de la
PATISSERIE ALOYS ZUBER, Portes-Neuves, Sion
Tél. 2 15 67

LOTERIE ROMANDE

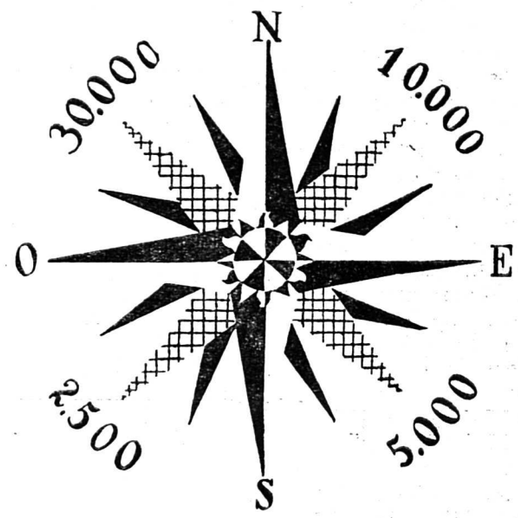

TIRAGE 11 JUIN
51
SION, Place du Midi . . . . . Chèques postaux IIc 1800

A louer pour l'été aux Mayens de Sion
appartement
meublé de 5 pièces.
S'adresser sous chiffre P 7044 S à Publicitas, Sion.

A vendre
taureau 81 points, bonne ascendance.
S'adresser à Constantin H., ou tél. 2 15 49.

A vendre
voiture de Soto
18 CV., mod. 35, en parfait état de marche. Fr. 2,500.—
S'adresser sous P 7052 S à Publicitas, Sion.

On demande une
Jeune fille
de 16 à 18 ans, pour s'occuper de deux fillettes, à la montagne, en juillet et août.
Faire offres sous chiffre P 7048 S à Publicitas, Sion.

Maison de vins de la Suisse orientale
échangerait
1 camion Chevrolet (1,8 t. 1930), valeur env. 3,500.—.
1 limousine Ford (18 PS-1937) valeur env. 2.700.— contre du vin blanc du Valais, ou éventuellement des bouteilles scellées (Bourgogne).
Offres à Publicitas Sion sous chiffre P 6 G.

A louer belle
chambre
meublée. Libre de suite.
S'adresser au Magasin Décaillet, Avenue de la Gare, Sion.

A vendre
superbe mule du pays, primée 3 ans, garantie sous rapports.
S'adresser au bureau du Journal sous chiffre 3492.

On cherche à louer
magasin
ou atelier pour cordonnier entre Sion, Sierre et Martigny.
S'adresser par écrit au bureau du Journal sous chiffre 3493.

AVIS
Par la présente je porte à la connaissance de ma clientèle ainsi qu'à la population de Sion et Environs que j'ai remis dès le 1er juin 1949 le
CAFÉ DU NORD
à Sion à **M. Costa Pascal.**
Je profite de l'occasion pour remercier bien sincèrement mes fidèles clients pour la confiance témoignée durant de nombreuses années et les prie de la reporter sur mon successeur.
Mme Vve Jeanne Borella
Me référant à l'article ci-dessus, j'ai le plaisir d'aviser la population de Sion et Environs que j'ai repris dès le 1er juin 1949 le
CAFÉ DU NORD à SION
Par un service prompt et soigné et par des marchandises de premier choix j'espère mériter la confiance que je sollicite.
Se recommande : **M. Costa Pascal**

Pour tout ce qui concerne la droguerie, une seule adresse :
DROGUERIE SÉDUNOISE Ed. ROTEN
Tél. 2 13 61
Expéditions rapides par poste.

CHALET
meublé, à louer aux Mayens de Sion, belle situation, 4 chambres, éventuellement 6, véranda, balcon, W. C. à eau, électricité.
Demander adresse sous chiffre P 7089 S, Publicitas, Sion.

A vendre
lits de fer
métalliques, un fourneau en fonte pour les Mayens, et un fourneau à raclette.
S'adresser à Damien Germanier, Pont de la Morge, tél. 4 31 41.

Cherche
jeune fille
pour aider au ménage. Bons gages et vie de famille.
S'adr. Jean Wuest-Berelaz, Heerbruggerhof, Heerbrugg (St-Gall).

A vendre pour cause de départ
moto Triumph
500 cm3, mod. Speed Twin, sortant de rôdage. Prix intéressant.
P. Grutter, Sierre, Tél. 5 15 82.

Alouer aux Mayens de Sion
CHALET
de 5 pièces, confort, cuisine électrique.
S'adr. sous P 7065 S à Publicitas, Sion.

Occasion
A vendre une grande armoire à deux portes, ainsi que 6 tringles rondes (laiton) pr grands rideaux (avec tous les accessoires). Etat de neuf.
S'adresser à la maison Gachnang, Avenue de Tourbillon, 1er étage.

A vendre
moto Puch
mod. 47, 125 cm3, ou à échanger contre une 250.
S'adresser au tél. 2 22 84, Sion.

A vendre à de bonnes conditions
voiture Plymouth
en parfait état de marche.
S'adresser sous chiffre P 7058 S, à Publicitas, Sion.

UNE BONNE AFFAIRE...
puisque
nos SAVONS
sont si bon marché...
la pièce de
400 gr. à 72% Fr. —.78 seulement
400 gr. à 50% Fr. —.70 seulement
300 gr. à 72% Fr. —.65 seulement
Profitez-en
EPICERIE CENTRALE
P. SCHRŒTER
Service à domicile Tél. 2 20 39

Horaire mural local
C.F.F. ET COURSES DES CARS POSTAUX
En vente : Fr. 0.80
Bureau du Journal
Gare Voyageurs C.F.F.
Armand Revaz, Tabacs, av. Gare
Biner Tabacs, rue du Rhône

Oh... quelle soif...
Mais buvez donc l'excellente
« RAMSEIER »
de la grande Cidrerie Ramsei S. A.
La boisson idéale pour la table et le travail
La soif disparaît... mais l'esprit reste lucide !!!
Rabais spéciaux pour revendeurs.
Dépositaire pour Sion et Environs :
P. KNUBEL, Primeurs
Av. de Tourbillon SION Tél. 2 10 13

A vendre
ou à louer un appartement en ville, comprenant 2 chambres et cuisine, une salle et une cave au sous-sol. Prix intéressant, pour personne pas luxueuse. Libre de suite.
S'adresser à Publicitas Sion sous chiffre P 7106 S.

PAUL Gaspoz HORLOGERIE SION
Bijouterie - Optique
Exclusivité des montres
CYMA et MARVIN

Cartes de loto
En vente à l'IMPRIMERIE GESSLER

PROCHAINEMENT
Ouverture du nouveau Magasin Annylène
SION — Avenue du Midi
Tous genres de Trousseaux du plus simple au plus riche
RIDEAUX — COUVRE-LITS — EDREDONS
DUVETS — PLUMES

A vendre
autocar Dodge 22 places
transformable, avec pont de 5 m. de long, année 1938, 19 CV., 5 vitesses, frein moteur, chauffage, monté avec essieu spécial pour la montagne. Prix Fr. 18 000.— plus Ica 4 %.
S'adresser à **Carrosserie R. MOSER, VEVEY.**

A vendre
Pension
au centre de Sion: appartement de 5 chambres, grande cuisine, salle de bain, cave et galetas. Nombreuse clientèle. Affaire très intéressante. Offres sous chiffre P. 6801 S., Publicitas, Sion.

Hôtel de la Planta - Sion
Jeudi 2 juin dès 20 h. 30
CONCERT
par le club des Accordéonistes Sédunois
(En cas de mauvais temps, renvoyé de 8 jours)

Laiteries Réunies Sion-Bramois
Samedi 4 juin, sur la Foire
GORGONZOLA suisse
Fr. 4.— le kg.
Vacherin spécial
tout gras, Fr. 4.50 le kg.

IMPRIMERIE GESSLER — Tl. 2 19 05 — Av. Gare — SION

SOCIÉTÉ CAFÉ **KAISER** SOCIÉTÉ CAFÉ

Que ce soit pour une promenade, pour une excursion d'un ou plusieurs jours, nous pourrons toujours vous servir avec les **PROVISIONS** nécessaires. Nos vendeuses seront heureuses de vous conseiller.

75e Anniversaire de la section de gymnastique de Monthey

4-5 juin 1949

Samedi soir, grande soirée de gala avec les champions olympiques suisses (programme du championnat suisse) et les sociétés locales de gymnastique.

Concert le dimanche après-midi par la Lyre et le soir par l'Harmonie Municipale de Monthey.

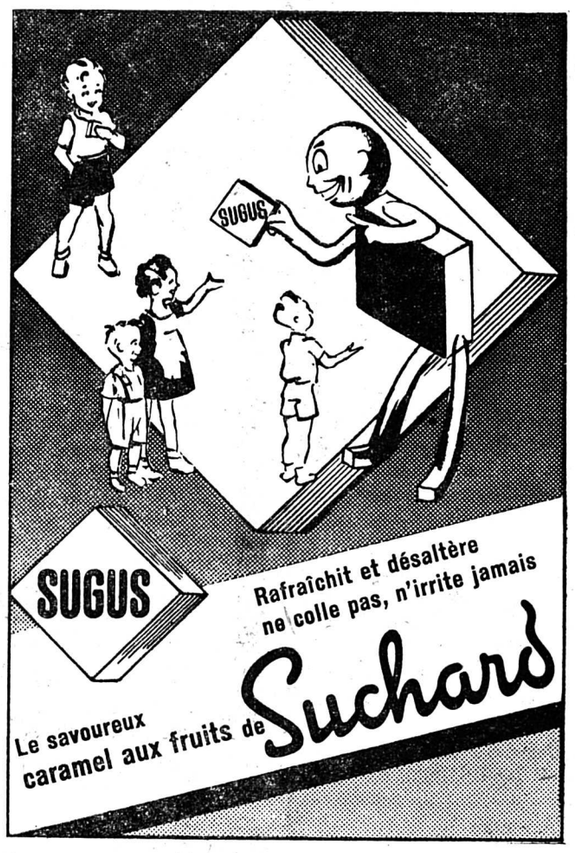

Changez de situation
Obtenez votre avancement
Améliorez votre existence

en suivant nos compléments de formations adaptés individuellement, ou inscrivez-vous à une de nos nombreuses formations complètes pour entrer dans la carrière commerciale. (Correspondant-Sténo-dactylo-Secrétaire-Comptable-Employé de bureau, etc.)

Cette situation d'avenir ne dépend que de vous. Ce qui a été fait pour d'autres, peut être fait pour vous.

Demandez sans tarder l'intéressant prospectus et indiquez la formation que vous préférez acquérir. Les cours se donnent en français (Joindre Fr. 0.60 en timbres pour les frais). Succès. Placement.

LA 1ère ET LA SEULE INSTITUTION SUISSE TOUTE PAR CORRESPONDANCE E.P.C. PAYERNE FONDÉE EN 1941

Enseignement par Correspondance

Agence du canton du Valais : NAX s. Sion

Le temps n'est plus où l'on passait les cols alpins en berline. Bien 50 ans se sont écoulés depuis . . . un joli laps de temps! Et dire que le linge de grand'mère est aujourd'hui encore en si bon état! Mais voilà, grand'mère et maman ont toujours lavé avec le doux savon WALZ. Ce savon de qualité si pratique de forme dégage sur-le-champ une mousse extrêmement fine qui pénètre les tissus de part en part. Point n'est besoin de frotter fort, les effets reprennent vite une propreté impeccable et restent parfaitement ménagés.

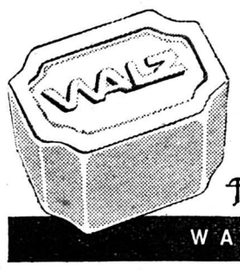

Le savon **WALZ** *fait durer votre linge*

W 20

WALZ & ESCHLE SA. BÂLE

A louer

chambre

non meublée, ainsi qu'une grande cave.

S'adresser au Déluge, Sion.

3 effeuilleuses

sont demandées chez M. Louis Vauthey, Le Devent s. Orbe.

FÊTE DE GYMNASTIQUE ● SION le 12 juin

20 sommelières

sont demandées pour le banquet de midi.

S'inscrire chez **Eugène Stutz, Casernes, Sion.**

On cherche

jeune fille

active, de toute confiance pour aider au ménage Bonne occasion d'apprendre l'allemand. Vie de famille.

Offres à bureau des postes, **Leuzingen** près Soleure.

On cherche

jeune fille

active, de toute confiance, pr aider au ménage. Bonne occasion d'apprendre l'allemand. Vie de famille.

Offres au bureau de Poste, Leuzigen près Soleure.

(Employé fixe) jeune ménage, cherche

appartement

3 chambres, cuisine et confort.

S'adresser à Publicitas, Sion, sous chiffre P 6481 S.

A vendre

25 poules de 1948, fr. 12.— pièce, ainsi que 30 poussins 1 mois, à Fr. 2.50.

S'adresser sous P 7024 S à Publicitas, Sion.

PERDU

jeudi sur la route Sion-Bramois une jaquette de jeune fille, en jersey grise.

La rapporter contre récompense à Publicitas Sion, en se référant au No P 7015 S.

Jeune femme

cherche des heures pour faire le ménage.

S'adresser au bureau du Journal sous chiffre 3490.

A vendre

cause de départ superbe vigne de 300 toises, plantation de 1944, située à cinq minutes de la ville.

S'adresser au bureau du Journal sous chiffre 3491.

JEUNE HOMME

Suisse allemand, 23 ans, cherche place dans entreprise de construction. Accepterait tout autre emploi. Entrée immédiate. **Offres sous chiffre P 26714 T Publicitas, Aarau.**

N'ATTENDEZ PAS...

au dernier moment pour apporter vos annonces !

IMPRIMERIE GESSLER — Tl. 2 19 05 — Av. Gare — SION

78

Nostradamus

DE MICHEL ZEVACO

Il s'affaissa sur le tapis, sans connaissance.

Quant il revint à lui, Djinno le soignait et répétait :

— Voilà ce que c'est que vos Centuries du diable !

IV

RONCHEROLLES

Nostradamus venait de réussir pour son propre compte une évocation. Cette fois, il avait vu lui-même. Il chercha les causes de ce fait, et voici ce qu'il trouva :

— Ce jour qui commence est celui où Henri et Beaurevers vont enfin se trouver aux prises. C'est le châtiment du roi Henri qui commence. Et, en ce mercredi, c'est aussi Roncherolles qui va être frappé. Il est donc naturel que Marie se soit montrée à moi pour m'encourager...

La terrible dépense de volonté, l'effort accompli, l'avaient laissé prostré. Vers midi, grâce à son inépuisable réserve d'énergie, et aussi à des stimulants dont il avait le secret, il commença à reprendre la direction de soi-même. Quelques heures plus tard, il avait surmonté cet abattement. Il monta à cheval, et, suivi de deux valets armés prit la direction du Grand-Châtelet.

Il faisait grand jour encore au dehors lorsque, avec un laisser-passer du roi, Nostradamus pénétra dans la vieille forteresse. Mais quand il eut franchi les portes, quand il se trouva devant le « Paradis » où était enfermé Roncherolles, les ténèbres l'enveloppèrent. Il prit le falot et les clefs des mains du géôlier qui l'escortait, ouvrit lui-même et entra seul. Le prisonnier se leva du petit lit où il gisait, et, hagard, s'avança en grondant :

— Qui vient là ? Est-ce vous enfin ?

— Peznec ne viendra pas,, dit Nostradamus. Il est sur la route de Rome, et je doute qu'il y arrive vivant...

— Parti en m'abandonnant ! Qu'il soit maudit !...

— Vous avez tort de le maudire. Il voulait vous sauver. Il en a été empêché par le roi qui l'a chassé du royaume.

— Le roi ! Oui, ce doit être cela ! C'est ce roi fourbe qui a commis encore cette félonie ! Eh bien ! maudit soit donc le roi Henri !...

— Vous avez tort de maudire le roi, dit Nostradamus. Il n'a fait qu'obéir à l'ordre que quelqu'un lui a donné.

Roncherolles cherchait à reconnaître celui qui lui parlait ainsi, de cette voix, sans couleur. Il râla :

— Et qui a été plus puissant que Peznec ? Qui est assez puissant pour donner des ordres au roi de France ?

— Moi ! dit Nostradamus.

— Vous ! Oh ! Qui es-tu, démon ! Je ne vois pas ton visage... Mais il me semble que j'ai déjà entendu cette voix ! Qui es-tu ? Ose au moins me jeter l'infamie de ton nom !

— Nostradamus !

Roncherolles, pendant quelques minutes, demeura haletant, les yeux fixés sur cette physionomie impassible.

— Que vous ai-je fait ? Pourquoi avez-vous empêché Peznec de me sauver ?

— Parce que c'est moi qui ai demandé votre arrestation.

— C'est vous qui m'avez fait arrêter ! balbutia Roncherolles hébété. J'aurais dû le deviner. Dès le premier mot que vous m'avez dit, j'ai senti que vous étiez mon ennemi. Que vous ai-je fait ? Je ne le savais pas ! Ce que je comprenais c'est qu'un jour vous me tueriez, si je ne vous tuais ! Eh bien ! Etes-vous content ?... Regardez ce cachot !...

Nostradamus accrocha le falot à un clou, et le cachot se trouva mieux éclairé. Alors, il se tourna vers le prisonnier :

— J'aurais pu dit-il, infliger à Peznec un plus rude châtiment. Mais Peznec avait une excuse, lui : il était sincère. Je regarde ce cachot. Mais j'en ai vu un autre, jadis. Celui-ci est convenable. Celui dont je vous parle était immonde. Le prisonnier était attaché par les chevilles. Les anneaux étaient étroits et rouillés; la chair du malheureux formait un bourrelet de souffrance. Le prisonnier vécut ainsi pendant des mois. Lorsque Peznec descendit dans cet enfer, le prisonnier lui jura son âme qu'il n'avait rien fait. Il se mit à genoux. Il pleura... Il supplia Peznec de lui permettre de sauver son père. Peznec s'en alla.. Je viens au nom de cet infortuné. Ai-je bien fait de frapper Peznec ?...

— Mais moi ! haleta Roncherolles. Qu'ai-je fait en tout ceci ? Est-ce que la cruauté de Peznec me regarde, moi !...

— C'est vrai... mais il était utile que vous le sachiez. J'ai oublié de vous dire le nom du malheureux qui m'envoie. Vous le saurez. Cet homme s'appelait Renaud.

Roncherolles sentit un frisson courir sur son échine. Nostradamus reprit :

— Ce cachot est un logement suffisant. Mais j'en ai vu un autre en arrivant à Paris. J'achetai le gouverneur du Temple.

— Le Temple! bégaya Roncherolles horrifié.

— Je pus donc descendre dans la tombe où fut enfermée la malheureuse qui m'envoie. Comment des hommes, ont-ils eu ce courage d'enfermer là, une jeune fille ! Je l'ai vue, cette tombe ! Je l'ai vu, ce cachot! Et je me demande comment, par quel miracle elle a pu vivre !... Voulez-vous que je vous dise son nom ?

— Marie de Croixmart !

Roncherolles jeta le nom dans un hurlement. Il songea que tout n'était peut-être pas encore perdu, qu'il lui fallait se défendre; et, tout d'abord, savoir qui était Nostradamus.

Il reprit :

— J'ai connu Renaud. J'ai connu Marie de Croixmart.

— Je viens en leur nom, répondit Nostradamus.

— Quand les avez-vous vus ? demanda Roncherolles.

— Je vois Renaud à chaque instant. Et, quant à Marie de Croixmart, je l'ai vue il y a quelques heures.

— Vivante ! rugit Roncherolles en lui-même. Ce n'était pas un spectre que nous avons vu avec Saint-André ! Elle est vivante ! Il vit !... Ce n'est plus dès lors qu'une question de ruse et de force !...

Sa voix reprit cette ironie qui lui était habituelle.

— Et de quoi vous ont-ils chargé, vous, leur envoyé ?

— De les venger, dit doucement Nostradamus.

— De les venger, soit ! grinça Roncherolles. Pourquoi ne s'en chargent-ils pas eux-mêmes ?

Nostradamus saisit le poignet de Roncherolles, et dit :

— Parce qu'ils sont mort...

Le front de Roncherolles se mouilla... Il balbutia :

— Vous disiez que vous avez vu Renaud à chaque instant, et Marie, il y a quelques heures. Ils sont donc morts aujourd'hui même ?... il y a quelques instants ?

Nostradamus répondit :

— Ils sont morts depuis plus de vingt ans... Alors, le vertige de l'inconnu s'empara de Roncherolles. Il n'était plus dans ce cachot. Il était dans la chambre de Marie de Croixmart. Dans la chambre où il avait amené François et Henri. Et brusquement une voix tonna comme sur le pont-levis de la rue Froidmantel :

— Renaud ! Voici Renaud qui vient !...

Lorsqu'il reprit son sang-froid, il se sentit brisé. Une ressource lui restait : demander grâce. Il s'agenouilla et dit :

— J'ai une fille. C'est pour la sauver que je désire la liberté. Laissez-moi sauver ma fille !

(à suivre)